

Déclarant 1 - Nom de naissance : GAUCHARD

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	---------------------------------	----------------	--------------------------------------

D

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

1,00

	Déclar. 1			Total
Détail des revenus				
Pensions, retraites, rentes.....	14339			
Pensions alimentaires perçues.....	6000			
Abattement spécial de 10%.....	- 2034			
Salaires, pensions, rentes nets.....	18305			18305
Revenu brut global.....				18305
CSG déductible.....				- 0
Abattement personnes âgées ou invalides.....				- 1373
Revenu imposable.....				16932
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	1
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				620
Décote.....				- 592
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				28

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :	* 0
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :	- 124
Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :	- 40
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....	- 164

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 164

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵	16933
--	-------

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹	1
--	---

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.